

## Espace Beausoleil – tarifs des locations et modalités de mise à disposition des salles

Tarifs pour tout contrat débutant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

	<b>Pontpéennais associations Ponpéant &amp; partenaires</b>		<b>Entreprises &amp; extérieurs</b>		<b>Régie</b>			<b>CAUTION</b>
	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 5h d'occupation</i>	<i>jusqu'à 10h d'occupation</i>	montage démontage 1 <sup>ere</sup> journée		utilisation journées suivantes	
	<b>50%</b> du tarif jour	<b>55%</b> du tarif extérieur 1jour	<b>60%</b> du tarif jour	salle 1 jour	pack confér	pack spect		
DANYCAN A 258m <sup>2</sup>	174	350	380	634	84	208	52	1000
DANYCAN B 150m <sup>2</sup>	88	175	192	319	84	208	52	1000
DANYCAN A+B 408m <sup>2</sup>	259	519	566	944	84	208	52	1000
PUITS ET CARREAU 124m <sup>2</sup>	99	198	216	360	84	208	52	500
HALL 143m <sup>2</sup>	99	198	216	360	84	208	52	500
HALL + P&C 267m <sup>2</sup>	198	397	431	720	84	208	52	500
CUISINE	71	71	119	119	x	x	x	500

A partir de la deuxième journée de location, il est proposé une réduction de 35% du tarif plein pour la location des salles.

Le tarif pontpéennais sera appliqué aux employés municipaux.

Au-delà de 10h d'occupation, une majoration de 100 € par heure supplémentaire sera facturée, pour les utilisations qui nécessitent la présence d'un technicien sur site.

L'embauche d'un technicien supplémentaire sera facturée quant à elle 400 €.

A l'exception des spectacles vivants, aucun équipement technique et scénique (sono, lumière, vidéo, projecteurs ...) ne sera mis à la disposition des utilisateurs.

### Autres tarifs :

#### **Location :**

**Vaisselle** : la vaisselle sera facturée **0.60 € par couvert** (assiettes + verres + couteaux + cuillères + fourchettes + tasses). Il sera demandée une caution de 200 € par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Vidéoprojecteur supplémentaire : 40 €

Lave-vaisselle : 20 €

Chambre froide : 20 €

**Badge** : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu.

### Associations pontpéennaises :

**Utilisation des salles de l'Espace Beausoleil** : Une gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et le hall pour toutes les associations de la commune.

Une deuxième gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour les associations communales qui y organiseraient un spectacle ou une bourse ouverts à tous les publics.

Concernant les **activités régulières** des associations communales : Gratuité pour les salles des Puits, du Carreau.

Dans la mesure où la salle serait occupée par une location ou une initiative municipale, l'activité de l'association serait annulée ou reportée.

**Vaisselle** : la vaisselle sera prêtée aux associations de la commune : Il sera demandé une caution de 200 € par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

**Badge** : 35 € pour le remplacement d'un badge perdu (badge espace Beausoleil et badge salles des sports).